

## **Commune de BETTING**

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 JANVIER 2015**

---

Absent excusé : Blaise Alain

Date d'envoi de la convocation : 12 janvier 2015

Adoption du procès verbal de la séance du 28 novembre 2014, par les conseillers présents à cette réunion.

#### **INFORMATIONS et COMMUNICATIONS**

##### **SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI au 15.12.2014**

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 53 dont 32 hommes et 21 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 40 ( $\approx 75,50\%$ ).

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

##### **SITUATION DE LA TRESORERIE**

La situation de la trésorerie présentait au 1<sup>er</sup> décembre 2014, un solde créditeur de 1 646 515,42 €.

La situation de la trésorerie présentait au 1<sup>er</sup> janvier 2015, un solde créditeur de 1 636 435,66 €.

##### **POINT 1 : RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING MERLEBACH – Exercice 2013**

Le Maire fait lecture du rapport d'activités de l'année 2013 de la Communauté de Communes de Freyming Merlebach, dont un exemplaire a été remis à chaque conseiller. Après une présentation des conseillers communautaires et de l'organigramme des services, les principaux points abordés dans ce rapport sont : les finances et subventions, les travaux, l'assainissement, le service de valorisation des déchets ménagers, le tourisme et le complexe nautique Aquagliss.

##### **POINT 2 : EXTENSION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING MERLEBACH A LA POLITIQUE DE LA VILLE**

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale prévoit que la politique de la ville soit mise en œuvre par des contrats de ville conclus à l'échelle intercommunale entre l'Etat, les intercommunalités et les communes concernées. La prise de compétence de la politique de la ville par la Communauté de Communes est une nécessité pour les communes de Farébersviller, Freyming Merlebach et Hombourg Haut et en particulier pour leurs quartiers en situation précaire, qui bénéficieront de soutiens financiers spécifiques. La Communauté de Communes percevra de ce fait, la dotation politique de la ville.

Lors de sa séance du 18 décembre 2014, le conseil communautaire a décidé d'exercer la compétence « politique de la ville ». Cette décision entraînant une modification des statuts de la Communauté de Communes, chaque commune membre doit statuer sur ce point.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve l'extension des compétences de la Communauté de Communes à la politique de la ville.

### **POINT 3 : VOTE DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION ET DE LA DOTATION DE SOLIDARITE**

Le conseil de la Communauté de Communes a voté le 18 décembre 2014, les montants de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité pour l'année 2015 qui seront versés par douzième aux communes membres.

#### **Attribution de compensation**

Compte tenu de l'absence de nouveaux transferts de charges et des difficultés prospectives qui s'annoncent dans les années à venir du fait de la politique de réduction des dotations engagées par le gouvernement, il est proposé de ne pas modifier les montants versés aux communes.

L'attribution de compensation pour Betting s'élève à 10 789,59 € (10 789,59 € en 2014).

#### **Dotation de solidarité**

L'enveloppe globale de la dotation de solidarité est de 565 000 € compte tenu des règles d'attribution suivantes :

- un critère de population de 5 € par habitant et par an : 170 090 €
- une part fixe de 13 000 € par commune et par an : 143 000 €
- un critère tenant compte de critères fiscaux (charge et potentiel fiscal) : 185 000 €

Le critère de charge est déterminé par le nombre d'élèves scolarisés en maternelle et en primaire.

Le critère de potentiel fiscal déterminé par la loi, prend en compte les chiffres des services fiscaux.

- un critère « d'équipement communautaire hors zone » de 2 € par mètre carré : 5 000 € (déchèterie) pour Hombourg Haut, 5 000 € (déchèterie) pour Betting et 16 000 € (aire d'accueil des gens du voyage) pour Freyming Merlebach

- un critère de « ruralité-zones » réservé aux 6 communes qui ne bénéficient pas des retombées des zones communautaires : 39 639 €

- un critère « ville de moins de 2 000 habitants » soit 3 000 € par commune : 24 000 €

La commune de Farébersviller perçoit une aide annuelle supplémentaire de 60 000 € pour la salle Marcel Cerdan.

La dotation de solidarité pour Betting s'élève à 31 063,20 € (31 197,92 € en 2014).

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve les tableaux de répartition et de versement de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité 2015.

### **POINT 4 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3**

A la clôture des comptes, il a été constaté un déficit de 743,02 € sur le chapitre « Charges de personnel ». Les prévisions de ce chapitre étaient de 150 000 € au budget primitif 2014, alors que les réalisations s'élèvent à 150 743,02 €.

Pour régulariser cette situation, un transfert de crédits sera effectué de l'article 6226 « Honoraires » du chapitre 011 « Charges à caractère général » vers l'article 6413 « Personnel non titulaire » du chapitre « Charges de personnel » d'un montant de 1 000 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte ce transfert de crédits de 1000 € du chapitre 011 au chapitre 012.

### **POINT 5 : FUSION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE BETTING**

L'école communale de Betting est composée de deux entités distinctes : l'école maternelle et l'école primaire. L'Inspection Académique de Moselle propose la fusion des écoles maternelle et primaire qui seront regroupées sous une direction unique et par conséquent la suppression d'un des deux postes de direction. La décision définitive sera entérinée par l'Inspection Académique de Moselle, après avis du conseil d'école et délibération du conseil municipal.

Le Maire propose au conseil municipal de suivre la décision du conseil d'école du 06 janvier 2015, qui est défavorable à ce projet.

Le conseil municipal à l'unanimité, rejette le projet de fusion des écoles maternelle et primaire et demande le maintien des deux postes de direction.

#### **POINT 6 : TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE**

Lors de sa réunion du 22 décembre 2014, le Conseil de Fabrique a décidé de procéder à la réalisation de travaux de rénovation intérieure de l'église, comprenant notamment un traitement des fissures, une remise en peinture complète, un nettoyage des boiseries, des décors et des vitraux et autres travaux de rebouchage et maçonnerie.

Le devis de l'entreprise Peintures Kling de Lixing Les Saint Avold a été retenu pour un montant de 79 010,76 € TTC.

Le Maire propose au conseil municipal de suivre la décision du Conseil de Fabrique et d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2015.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte la réalisation de ces travaux et autorise le Maire à signer le devis.

#### **POINT 7 : DEMANDES DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE**

##### ***Demande de subvention exceptionnelle au titre de la « dotation d'actions parlementaires » du Ministère de l'Intérieur***

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention exceptionnelle à Monsieur Kalinowski – Député de la Moselle, au titre de la « dotation d'actions parlementaires » du Ministère de l'Intérieur pour les travaux de rénovation intérieure de l'église.

Plan de financement :

Montant des travaux	79 010,76 € TTC	65 842,30 € HT
Participation du Conseil de Fabrique		20 000,00 €
Part communale	55 010,76 € TTC	45 842,30 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité,

- approuve la réalisation de ces travaux,
- adopte le plan de financement,
- sollicite une subvention exceptionnelle à Monsieur Kalinowski – Député de la Moselle, au titre de la « dotation d'actions parlementaires » du Ministère de l'Intérieur,
- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

##### ***Demande de subvention à la Sous Préfecture de Forbach au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux***

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux à la Sous Préfecture de Forbach pour les travaux de rénovation intérieure de l'église.

Plan de financement :

Montant des travaux	79 010,76 € TTC	65 842,30 € HT
Participation du Conseil de Fabrique		20 000,00 €
Part communale	55 010,76 € TTC	45 842,30 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité,

- approuve la réalisation de ces travaux,
- adopte le plan de financement,
- sollicite une subvention à la Sous Préfecture de Forbach au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux,

- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

### **Demande de subvention au Département de la Moselle**

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention au Département de la Moselle pour les travaux de rénovation intérieure de l'église.

Plan de financement :

Montant des travaux	79 010,76 € TTC	65 842,30 € HT
Participation du Conseil de Fabrique		20 000,00 €
Part communale	55 010,76 € TTC	45 842,30 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité,

- approuve la réalisation de ces travaux,
- adopte le plan de financement,
- sollicite une subvention du Département de la Moselle,
- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

### **POINT 8 : PRISE EN CHARGE DE FRAIS D'OBSEQUES**

Un résident du Foyer Horizon situé route de Betting à Betting, est décédé le 12 janvier 2015 à Moyeuvre Grande. La facture des frais d'obsèques établie par les Pompes Funèbres Paquin Dauphin s'élève à 1 092,00 € TTC.

Compte tenu des ressources limitées de cette personne et de l'absence de famille, il reste après déduction des sommes disponibles, 341,19 € TTC à la charge de la commune de Moyeuvre Grande qui sollicite la commune de Betting pour participer à hauteur de 50 % soit 170,60 € TTC.

Le conseil municipal par 12 voix pour, 2 abstentions (Brun D. et Jochum F.) accepte de reverser la somme de 170,60 € aux Pompes Funèbres Paquin Dauphin de Moyeuvre Grande.

### **POINT 9 : TRAVAUX**

#### **Site internet**

Création du site internet de la commune par la société Arobase Design Diffusion de Freyming Merlebach pour un coût de 4 920,00 € TTC.

#### **Lampadaires**

Fourniture, pose et raccordement de trois nouveaux lampadaires (un lampadaire rue de l'Eglise et deux lampadaires rue des Fours à Chaux) par la société SAG Vigilec de Cocheren pour un montant de 1 872,00 € TTC.

#### **Terrain de sport**

Fourniture et pose de deux projecteurs sur le terrain de sport par la société SAG Vigilec de Cocheren pour un montant de 2 072,40 € TTC.

### **POINT 10 : OPERATION « 10 HEURES POUR LA SOLIDARITE » AU COMPLEXE NAUTIQUE AQUAGLISS**

L'opération intitulée « 10 heures pour la Solidarité » a eu lieu au complexe nautique Aquagliss de Freyming Merlebach, le 14 décembre 2014 pour les Restaurants du Cœur.

Il s'agissait de récolter des fonds, selon des tarifs fixés comme suit : le prix d'entrée de 4 €, 50 centimes par 100 mètres nagés, 2 euros par demi-heure pédalée et 3 euros par séance d'aquagym, au cours d'une compétition sportive et de reverser l'intégralité de ces recettes aux Restaurants du Cœur. Tout cela au cours des 10 heures d'ouverture du complexe nautique. La participation de l'équipe de Betting composée de 5 personnes, a permis de récolter la somme de 65,50 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le reversement de la somme de 65,50 € aux Restaurants du Cœur.

#### **POINT 11 : DEMANDE DE SUBVENTION**

##### **Société d'Histoire du Pays Naborien**

La Société d'Histoire du Pays Naborien (SHPN) nous sollicite pour le renouvellement de notre adhésion pour l'année 2015. Le montant de la cotisation annuelle est de 50 € : pour l'adhésion et l'abonnement au Cahier du Pays Naborien.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de renouveler l'adhésion pour l'année 2015.

#### **POINT 12 : DIVERS**

##### **Remerciements**

L'Association Familiale d'Aide aux Personnes ayant un handicap mental des régions de la Rosselle et de la Nied remercie la commune de Betting pour sa participation à l'opération Brioches de l'Amitié qui a permis de récolter la somme de 1 258 €.

Le Secours Populaire remercie le conseil municipal pour le versement d'une subvention de 50 €.

##### **Consultation des électeurs**

Une consultation préalable des électeurs relative à la réalisation d'une gare d'interconnexion TGV-TER sise à Vandières, est organisée le 1<sup>er</sup> février 2015. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BLAISE A.

BRUN D.

CHABOUSSIE P.

COLETTI D.

FICK M.

FLAUSS L.

GUTHMULLER J.

HAMAN J.

HELLE P.

ICIEK V.

JOCHUM F.

LINET F.

PERIC M.

SCHOULLER D.